

Contribuez au « Temps des Solutions » et partagez vos solutions avec le monde !

# 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau

12 > 17 Mars 2012

Marseille, France



Participez au  
6<sup>ème</sup> Forum Mondial de  
l'Eau à Marseille, du  
12 au 17 mars 2012.  
Les inscriptions  
sont ouvertes !

Vous avez une solution ?

Vous êtes ou voulez être un acteur du changement sur le terrain ? Vous souhaitez vous engager en faveur d'une solution ou d'un ou plusieurs objectifs ? Faites-nous connaître votre contribution en ligne sur [worldwaterforum6.org](http://worldwaterforum6.org) ou contactez-nous à l'adresse [solutions@worldwaterforum6.org](mailto:solutions@worldwaterforum6.org)

Vous souhaitez faire partie d'un groupe de travail du 6<sup>ème</sup> Forum ? Consultez la liste des objectifs sur notre site internet, faites votre choix et proposez au coordinateur attiré votre contribution par courriel !

Vous souhaitez venir au Forum des Solutions, à Marseille ? Pour vous inscrire et si besoin réserver un hôtel, contactez-nous à l'adresse [worldwaterforum@GL-events.com](mailto:worldwaterforum@GL-events.com)

Pour participer au salon-exposition avec un stand ou un pavillon ? Contactez expo@

[worldwaterforummarseille2012.org](http://worldwaterforummarseille2012.org)

Vous-avez une question ?

Contactez-nous à l'adresse [secretariat@worldwaterforum6.org](mailto:secretariat@worldwaterforum6.org)



[worldwaterforum6.org](http://worldwaterforum6.org)



# LISTE DES OBJECTIFS-CIBLES RÉGIONAUX

ARRÊTÉE À LA DATE DU 28 JUILLET 2011

## AFRIQUE

1. Développer et mettre en œuvre des plans d'assainissement et d'eau pour remettre les zones négligées sur la bonne voie, notamment dans les pays sortant d'un conflit, les zones d'habitation informelles et les bidonvilles, les communautés rurales et les petites villes d'ici à 2015.

2. Développer une stratégie sur la jeunesse et l'eau d'ici à 2012 et appliquer la stratégie de l'AMCOW sur l'égalité des genres dans tous les pays d'ici à 2015.

3. Engager des dialogues régionaux sur la Convention des Nations-unies de 1997 sur les cours d'eau internationaux, et la Convention des Nations-Unies sur les aquifères transfrontaliers, et dresser une liste des points d'accord et des objections en vue d'atteindre un consensus plus large d'ici à 2015.

4. Créer 5 centres/réseaux d'excellence sous-régionaux et 10 centres/réseaux d'excellence nationaux d'ici à 2015.

5. Développer et mettre en œuvre dans tous les pays des mécanismes financiers innovants comprenant des taxes, des tarifs et des transferts pour répondre aux conditions financières des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

6. Créer des divisions de l'eau entièrement fonctionnelles dans les Commissions Economiques Régionales (CER), les secrétariats et les organisations sous-régionales de l'AMCOW appuyés par des pools de ressources d'ici 2015.

7. Développer des mécanismes harmonisés de gestion de la connaissance et d'information en matière d'eau aux niveaux national et régional et au niveau des bassins afin de soutenir une méthodologie harmonisée de suivi et d'évaluation pour le secteur de l'eau en Afrique et établir un rapport panafricain sur l'eau d'ici à 2015.

8. Tous les pays africains procéderont à des réformes juridiques et institutionnelles pour assurer un approvisionnement en eau et un assainissement, et une gestion des ressources hydriques responsables, participatives, efficaces et durables au niveau national (2015) et au niveau des bassins (2025).

9. Intégrer la sécurité de l'eau et la résilience au changement climatique aux plans de développement nationaux des pays et la représentation du secteur africain de l'eau dans les négociations sur le changement climatique commençant par COP 18 afin d'assurer l'accès à un financement supplémentaire d'ici à 2015.

## AMÉRIQUES

1. D'ici à 2012, tous les pays des Amériques seront informés des implications et principes de la déclaration de l'eau et de l'assainissement en tant que droits humains, et d'ici à 2015 25 % des pays de la région auront une feuille de route pour la mise en œuvre de ces droits.

2. D'ici à 2020, au moins la moitié des pays de la région auront doublé le pourcentage d'eaux usées traitées.

3. D'ici mars 2012, réaliser un inventaire complet des expériences d'adaptation aux changements climatiques liés à l'eau dans les Amériques, qu'il s'agisse de politiques publiques, de lois, de projets, de programmes ou d'autres activités, à l'échelle locale, nationale ou supranationale.

4. Entre mars 2009 et mars 2015, encourager l'intégration spécifique des ressources dans 10 % des plans nationaux nouveaux ou existant, et 10 % des plans locaux d'adaptation dans les Amériques.

5. D'ici à 2012, créer un réseau de législateurs et mobiliser les journalistes sur les ressources en eau dans les Amériques pour contribuer au renforcement du cadre de travail institutionnel et légal lié à la gestion de l'eau.

6. D'ici à 2012, identifier les réformes institutionnelles mises en œuvre dans la région des Amériques, réformes qui prennent en compte une durabilité financière, environnementale et sociale pour la gestion de l'eau.

7. D'ici à 2015, augmenter de 15 % la productivité des terres agricoles pluviales et irriguées dans les Amériques par rapport aux valeurs de références 2005-2007, de sorte que la sécurité alimentaire soit assurée à des prix abordables d'ici à 2050. Promouvoir le développement rural durable dans le cadre du besoin accru de production alimentaire.

8. D'ici à 2020, accroître de 25 % l'utilisation des eaux usées traitées et/ou des eaux de mauvaise qualité dans l'agriculture sur le continent américain par rapport aux niveaux de référence de 2005-2007.

9. D'ici à 2012, développer un réseau de collaboration pour les Amériques favorisant le lien Eau-Energie afin de coordonner le développement de politiques sous-régionales, de directives et de bonnes pratiques qui mettent en valeur l'interdépendance entre eau et énergie.

10. D'ici à 2015, mettre en place un inventaire de technologies en matière d'eau et d'énergie, systèmes de gestion, et pratiques, et élaborer une feuille de route pour combler les lacunes liées aux infrastructures, aux équipements et aux systèmes.

11. D'ici à 2015, tous les pays d'Amérique Latine reconnaîtront et mettront en œuvre des stratégies assurant la durabilité des services écosystémiques dont la bonne gestion de l'eau permet d'obtenir directement des bénéfices - tels que la conservation des aires critiques de recharge - et d'assurer l'apport de bénéfices à la fois à la société et aux écosystèmes, tels que les flux environnementaux.

## ASIE-PACIFIQUE

1. Sécurité de l'eau domestique : réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à une eau potable et saine dans notre région d'ici à 2015 et dans la perspective d'atteindre des objectifs-cibles universels et durable d'ici à 2025. L'assainissement inclut l'adoption de systèmes nouveaux et innovants qui ne sont pas autant dépendants de la ressource en eau que ne le sont les méthodes actuelles.

2. Sécurité économique, alimentaire et des ressources en eau : d'ici 2012, proposer un cadre de travail et d'action en faveur d'une croissance verte, et en soutien d'une sécurité économique, alimentaire et de l'eau. Ce cadre de travail considère les actions locales, nationales et régionales qui pourront être incluses dans les déclarations politiques du Forum.

3. Sécurité de l'eau urbaine : réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à une eau potable d'ici 2015 et aboutir à un accès universel et durable à l'eau et à l'assainissement dans la région Asie-pacifique d'ici à 2025.

4. Risques et résilience liés à l'eau : d'ici à 2015, développer un cadre stratégique de gestion des risques liés aux inondations qui fait appel à des technologies émergentes pour développer les systèmes d'informations régionaux et pour renforcer la résilience commune, à travers des politiques et pratiques appropriées dans la région de l'Himalaya.

5. Processus d'amélioration de la gestion intégrée des ressources en eau afin de garantir une eau sûre dans le monde : améliorer la capacité des organismes de bassins à mettre en œuvre une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) incluant l'adaptation au changement climatique.

6. D'ici à 2015, créer un mécanisme financier pour les gouvernements locaux qui se sont engagés à la réalisation de la cible C de l'Objectif Millénaire pour le Développement n° 7 en réduisant de moitié le pourcentage de population n'ayant pas accès ni à un service d'eau potable ni aux services d'assainissement de base.

7. D'ici à 2018, les pays d'Asie du Nord-Est se seront engagés à établir et gérer un centre d'étude sur l'eau et le changement climatique dédié à la recherche, l'éducation et à l'enseignement dans le Nord-Est de l'Asie.

## EUROPE

1. Améliorer la coopération transfrontalière en Europe.

2. Parvenir à un bon statut écologique des cours d'eau européens d'ici 2015.

3. S'adapter aux défis de l'eau à long-terme liés au changement climatique et prévenir les phénomènes extrêmes.

4. Développer une agriculture durable en Europe ainsi qu'une meilleure politique d'équilibre entre les objectifs de sécurité alimentaire et la gestion durable de l'eau.

5. Promouvoir une meilleure coordination entre le transport et les politiques en matière d'eau en relation avec la navigation intérieure en Europe.

6. Mieux coordonner les politiques en matière d'eau et d'énergie durable.

7. Améliorer les services européens d'eau potable et d'assainissement.

8. Développer une nouvelle connaissance ainsi qu'un nouveau savoir-faire en matière d'hydro-morphologie des rivières, de réhabilitation et de protection des écosystèmes aquatiques.

9. Renforcer les compétences des professionnels de l'eau et la sensibilisation du public.

10. Promouvoir l'innovation technologique, « l'interface scientifique-politique » et le dialogue entre les chercheurs et les gestionnaires de l'eau

11. Adapter la gestion de l'eau aux spécificités des régions européennes d'outre-mer.

12. Développer une coopération européenne avec les pays tiers dans le domaine de l'eau.

## ASIE CENTRALE

1. Développer des prévisions pour l'avenir de l'eau en Asie Centrale pour les 25 prochaines années, ainsi que des options pour la garantie de l'eau, sous forme de recommandations pour les décideurs, sur la base de bonnes pratiques aux niveaux national et international.

2. Préparer une stratégie et d'un plan d'action pour le cadre institutionnel et juridique de la future sécurité de l'eau sur la base du développement durable d'importantes infrastructures, prenant en compte les risques de désastres naturels, le changement climatique et la pénurie d'eau.

3. Évaluer et identifier les avantages partagés de la coopération transfrontalière pour l'eau dans le cadre du droit international et des accords régionaux.

4. Développer et rendre opérationnels des mécanismes de collaboration renforcés, notamment des instruments juridiques internationaux, organisations de bassins de rivières communs, systèmes d'information régionale, projets régionaux en matière d'eau, installation de systèmes SCADA, etc.

5. Augmenter la productivité de l'unité de volume d'eau d'irrigation de 50 % ainsi que celle de l'unité de terrain de 20 %, à travers l'adoption d'une technologie d'économie de l'eau, et augmenter l'utilisation d'eaux saumâtres et usées pour l'irrigation en couvrant au moins 30 % de la consommation d'eau.

6. Évaluer les expériences des pays d'Asie Centrale dans la mise en place d'un système de GIRE (résultats de GIRE Fergana ; mise en place d'un système de la GIRE au Kazakhstan en utilisant le principe « de haut en bas » ; identification des meilleures pratiques de pays en transition et approbation, par au moins 50 % des gouvernements, des systèmes de GIRE comme ligne officielle pour la stratégie future.

7. Estimer l'évolution anticipée de la disponibilité de l'eau dans les principaux bassins aquatiques et préparer des plans d'action pour la sécurité de l'eau dans de nouvelles conditions avec la mise en place d'une équipe spéciale dans chaque pays, en vue de la préparation d'un ensemble de mesures spécifiques pour l'adaptation au changement climatique.

8. Évaluer les progrès vers la réalisation des OMD dans le secteur de la fourniture de l'eau et de systèmes d'assainissement et intégrer le secteur de la fourniture de l'eau et de systèmes d'assainissement dans le cadre de la GIRE.

## MÉDITERRANÉE

Le processus intercontinental méditerranéen qui regroupe toutes les parties prenantes à savoir les instances de décisions (Ministères, Parlementaires, Collectivités Locales et Territoriales), les professionnels (public et privés) et les représentants de la société civile, permettra d'identifier et d'exposer les solutions existantes et innovantes aux principales préoccupations afférentes à :

- la gouvernance ;
- la gestion de la demande ;
- recours aux eaux non conventionnelles ;
- la dépollution d'un écosystème partagé.

